

Verbatim des 7^{èmes} Assises de la FNADAC

Libertés, altérités, humanités, quelles politiques culturelles pour un lien durable ?

Dans un contexte social et sociétal, économique, politique et environnemental incertain et fragmenté, comment les politiques publiques culturelles peuvent-elles contribuer à faire vivre nos libertés, à développer ce qui nous relie et fait société, à prendre en compte nos singularités pour fabriquer conjointement des collectifs, des perspectives, des imaginaires renouvelés ?

Nous vivons une période post-crise sanitaire qui a fortement marqué les structures, les offres culturelles, les pratiques des publics et des professionnels. À ces bouleversements encore non stabilisés, s'ajoute une crise économique et sociale qui s'inscrit dans le temps, une crise démocratique et de défiance vis-à-vis des institutions politiques et publiques, y compris scientifiques, qui a tendance à donner un sentiment de désaffiliation à de nombreuses personnes, une crise climatique qui s'impose comme une expression d'un dérèglement plus global.

Au milieu de ces tempêtes, de ces incertitudes, comment réussir à combattre les peurs, à faire tomber les murs, à permettre une meilleure compréhension des phénomènes et des enjeux, et à réinventer des perspectives partagées ? De quels outils et leviers disposons-nous ?

Comment les politiques culturelles publiques peuvent-elles s'inscrire dans les grands mouvements qui traversent et segmentent la société actuelle ? Comment peuvent-elles contribuer à créer les conditions pour retrouver et/ou conforter ce qui nous anime dans nos identités, nos appartenances et notre diversité ? Comment ouvrir des horizons, des perspectives, des imaginaires enviables, mobilisateurs, innovants, joyeux et respectueux ?

Les libertés individuelles et collectives au prisme des fractures et des radicalités ?

À l'heure où se développent certaines radicalités et revendications identitaires et communautaristes qui peuvent prôner un certain effacement de certaines cultures, œuvres, pages d'histoires, etc. (ce que certains appellent la cancel culture), quel rôle les politiques culturelles ont-elles à jouer dans ces enjeux de lectures ou de relectures du monde ? Comment les questions de liberté d'expression, de liberté de création artistique, de diversité des regards, de sensibilités et d'esthétiques peuvent-elles cohabiter ?

Par ailleurs, dans un environnement numérique en pleine révolution et alors qu'apparaît dans tous les segments de la société le recours à l'Intelligence Artificielle (IA), comment faire le tri entre *fake-news*, détournements d'images et/ou d'informations ? Comment se situer face aux flots d'informations diffusés par les différents réseaux sociaux et autres canaux ? Est-ce que l'IA sera un facteur accélérateur ou créateur de nouvelles libertés, ou au contraire un facteur de nivellements et de détournements intellectuels, artistiques ? Les artistes s'emparent-ils de cette nouvelle dimension comme un nouvel espace de

création ou un redoutable concurrent pour la création artistique ? L'IA peut-elle devenir un levier de transformations des mentalités et des imaginaires collectifs ?

Là encore, comment les politiques culturelles peuvent-elles s'engager dans des politiques de compréhension et d'accompagnement de ces mutations ? C'est un enjeu fondamental vis-à-vis des jeunes générations, mais également un enjeu fort pour les sociétés démocratiques dont la liberté d'expression est un des piliers.

Entre diversité culturelle et respect des cultures individuelles, quel rôle peut jouer la culture pour recréer un monde désirable et soutenable qui puisse faire humanité ?

Les droits culturels (la participation à la vie culturelle, l'expression artistique, les libertés scientifiques, les pratiques culturelles et linguistiques, les patrimoines) s'inscrivent dans la défense des droits humains qui ont pour mission de promouvoir le respect, la protection et la réalisation de ces droits. L'objet des droits culturels n'est pas de protéger la culture ou le patrimoine culturel en soi, mais plutôt les conditions permettant à toutes les personnes, sans discrimination, d'avoir accès, de participer et de contribuer à la vie culturelle d'une manière qui évolue en permanence. Devient essentielle cette notion **d'habitabilité et d'hospitalité**, qui renvoie aux conditions matérielles et idéelles de « l'habiter » d'un lieu ou d'un territoire.

La dimension de l'échelle territoriale concernée devient prégnante, en particulier dans une région frontalière comme les Hauts-de-France où se dérouleront les futures Assises. Pour construire des politiques culturelles qui promeuvent **l'altérité** et le respect des droits culturels, quelles peuvent être les **politiques de la relation** entre les pays frontaliers à l'heure des migrations ? Comment aborder et évaluer la qualité des relations engagées entre une structure culturelle, son territoire et les personnes qui y vivent ?

Quelle que soit l'échelle (locale, nationale ou européenne) du territoire sur lequel les politiques culturelles sont mises en œuvre, peuvent-elles contribuer à permettre aux personnes de s'emparer de ces enjeux sociétaux, environnementaux qui traversent la société actuelle ?

C'est ce que se proposent d'aborder collectivement les prochaines Assises Nationales de la FNADAC, qui réuniront les professionnel-les que sont les Directeurs et les Directrices de la Culture des collectivités locales, des élu-es, des acteurs de la Culture, et des associations engagées culturellement dans les territoires. L'objectif de ces rencontres sera de partager comment tous ces professionnels de la Culture s'emparent de ces enjeux globaux, de manière pragmatique et concrète, pour transformer leurs pratiques et leurs relations aux personnes et au territoire sur lequel ils interviennent, et ce dans un contexte de très fortes tensions sur les budgets publics.

Cela se traduira par le partage de pratiques, d'expérimentations, d'initiatives locales, d'analyses, de méthodologies, de recherches menées aux différents échelons territoriaux.

Dans le prolongement de l'approche collaborative pratiquée lors des dernières Assises organisées à Sète en 2022, la FNADAC a poursuivi l'élargissement de son Comité de pilotage en associant à ses partenaires historiques que sont l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) et du CNFPT, d'autres contributeurs tels que Culture-co, l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (UFISC), la Fédération nationale des collectivités pour la Culture (FNCC) et l'association des Maires de France (AMF), la COFAC (Coordination des Fédérations et des Associations), et le réseau A+U+C (Art Université Culture).

La FNADAC est avant tout une fédération, c'est donc sur la diversité et la dynamique de ses associations membres (et leurs groupes de travail transversaux) qu'elle s'appuie pour construire le programme de ses Assises nationales. Cette approche collective permettra d'élaborer un programme de rencontres favorisant les coopérations entre acteurs, la mutualisation des ressources, l'échange d'expériences et de solutions concrètes adaptées aux grands enjeux pour **faire et refaire humanité !**